

Assemblée Générale de l'APEI

21/09/2023

Présence : voir liste de présences annexées – Mr le Bourgmestre est excusé.

La séance commence par un mot d'accueil de la Présidente, qui cède rapidement la parole à Mme Peggy, directrice des écoles d'Incourt.

Mme Peggy annonce des chiffres similaires au niveau de la fréquentation de l'école. Il y a presque autant d'élèves de 6^{ème} primaire qui ont quitté l'école que d'élèves qui sont arrivés en 1^{ère} primaire. En maternelle, les chiffres sont toujours plus faibles en début d'année. Dès que ce quota monte, l'école ouvrira une nouvelle classe.

À Piétrebais : 33 élèves en maternelle / 57 élèves en primaire

À Opprebais : 71 élèves en maternelle / 207 élèves en primaire

À Opprebais, des travaux sont prévus en 2024 dans la maison « d'à côté » qui accueillera à terme 2 classes de primaire qui ont actuellement un espace peu approprié aux cours. La cour des maternelles et le réfectoire seront également agrandis.

À Piétrebais, une nouvelle crèche va s'implanter, mais elle s'étendra sur une superficie moins grande qu'annoncée et, par conséquent, rognera moins d'espace boisé utilisé par l'école.

Approbation du PV de l'AG du 22/09/2022

Approuvé à l'unanimité

Présentation des membres du bureau de l'APEI

L'Assemblée Générale ici présente acte et est d'accord pour chacun des postes au sein de l'Association des Parents des Ecoles d'Incourt. Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

Il y a un changement au niveau des membres actifs.

Julien Van Damme, Marie-Anne Swanet et Marie Menin quittent leur poste.

Jennifer Van Hassel reste Présidente de l'APEI.

Coline Senterre reste secrétaire et Dalila Khettab reste trésorière.

Les membres actifs sont : Alain de Boey, Pauline Lebrun, Mélissa Quinet, ainsi que 2 nouveaux : Ikram Mokataa et Valérie Lamm.

Délégués de classe

La nomination des délégués de classe est en cours. Les derniers noms manquants seront connus la semaine prochaine, lors des réunions de parents de rentrée.

Le rôle du délégué est d'être le lien entre l'APEI et les parents de la classe pour faciliter les échanges.

Il aide également à l'organisation des différentes actions menées par l'APEI en fonction de ses disponibilités.

Modification des statuts de l'asbl

Suite à la réforme des ASBL, l'APEI a mis ses statuts en conformité.

Les nouveaux statuts de l'APEI sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes 2022-2023

Retour sur les dépenses, les recettes et les bénéfices des actions de l'année scolaire précédente. Le bilan des comptes se présente comme suit :

	2022-2023
Dépenses	23.836€
Recettes	52.184€
Bénéfices	28.348€

Les comptes de l'année passée sont approuvés à l'unanimité.

Proposition de budget 2023-2024

L'assemblée générale ici présente vote à l'unanimité la proposition de budget pour l'année scolaire 2023-2024. Les actions sont réparties comme suit :

- Achat de 2 écrans interactifs : 4961€
- Eveil aux langues avec Aurélie Tilman dans les classes de 1^{ère} et 2^{ème} primaire : 5000€
- Enveloppe par classe (19 ou 20 classes) : 400€/classe
- Activités diverses : Fête des "6è", cloches de Pâques, participation aux plaines de vacances, cadeaux de fin d'année pour l'équipe éducative
- Intervention auprès des parents qui en font expressément la demande

Actions APEI

1. Vente des calendriers : distribution le **19/10**
Les calendriers seront distribués aux aînés de l'école avant le congé d'automne afin de clôturer cette action au 1^{er} décembre 2023.
2. Vente de jus de pommes : **mi-novembre**
A l'instar de l'année passée, les classes qui le souhaitent se rendront au Verger de la Chise pour ramasser des pommes afin d'en faire un jus qui sera vendu dans le courant du mois de novembre. La date de ramassage des fruits est pour l'instant inconnue.
3. Vente des sapins : **2/12 - 9/12**
4. Evénement sportif (à confirmer)
En l'absence de Muriel, le « trail des Grosses pierres » ne sera pas organisé cette année. Par contre, d'autres parents ont montré leur engouement pour organiser un autre « événement sportif » en hiver 2024. A ce jour, rien n'a encore été défini.
5. Souper/apéro des écoles : **23/03**
6. Fancy Fair : **1/06**

Réunions APEI

Les parents sont invités par e-mail via la direction à chaque réunion APEI quelques jours avant.

Les dates retenues pour cette année scolaire sont les suivantes :

- Mardi 14/11 à 20h à Opprebais
- Jeudi 18/01 à 20h à Piétrebais
- (Mardi 12/03 à 20h à Opprebais) : à confirmer
- Jeudi 18/04 à 20h à Piétrebais
- Mardi 14/05 à 20h à Opprebais

Divers

1. Lors des réunions APEI, il est possible de répercuter des problèmes ressentis au sein des classes/de l'école. L'APEI propose de lui envoyer par e-mail les sujets à aborder avant les réunions.
2. La question de l'EVRAS, l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle, est soulevée. L'EVRAS vise à accompagner les enfants et les adolescent-es dans le développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle. Une session est organisée en 6^{ème} primaire avec un professionnel extérieur à l'école et sans professeur. Les filles et les garçons sont répartis dans des groupes distincts pour répondre de manière ouverte aux questionnements des jeunes. L'école va continuer sa collaboration avec cette équipe externe, de la même façon qu'elle le fait depuis des années.